

Rapport sur l'épreuve orale de Géographie

L'épreuve orale de géographie de la session 2018 du concours A-TB a offert au jury de très belles prestations, qui attestent à la fois de solides préparations et d'un réel investissement de certains candidats dans cette discipline. Il est donc agréable d'ouvrir ce rapport en les félicitant, ainsi que leurs préparateurs, pour la qualité du travail accompli pendant l'année de Spé.

Toutefois, comme l'année dernière, l'épreuve orale de géographie a encore été caractérisée par une assez grande hétérogénéité des prestations, dont rendent compte la ventilation des notes et l'écart-type. Outre les quelques rares candidats n'ayant visiblement pas travaillé la géographie et dont les prestations sont le reflet de cette absence d'investissement et d'intérêt, la très grande majorité des candidats a fait preuve de bonne volonté et de combativité, notamment ceux d'entre eux qui après un exposé médiocre voire faible sont restés investi dans le concours pendant les dix minutes de questions. Le jury ne peut qu'apprécier cette attitude positive et tient, dans les lignes qui suivent, à proposer quelques pistes devant permettre aux candidats de corriger certaines des principales lacunes et faiblesses identifiées lors de la session 2018.

Tout d'abord, le jury tient à rappeler que le commentaire de la carte et du dossier documentaire qui lui est associé est strictement défini par un sujet dont l'intitulé doit guider le commentaire, de l'énonciation de la problématique à la construction du plan et à l'argumentation de ce dernier. Certaines prestations ont en effet proposé un commentaire généraliste, le plus souvent vague et incomplet, alors même qu'un sujet précis était là pour guider le candidat et l'aider à (re-)centrer et à hiérarchiser son propos. Ainsi un sujet sur les enjeux du périurbain n'est pas un sujet sur l'agriculture – même si bien évidemment l'agriculture peut être évoquée, mais seulement au regard de ses relations avec les dynamiques périurbaines. Dans certains cas, le jury a été confronté au biais inverse : des candidats lisant le sujet et récitant leur cours sans jamais tenter de l'articuler vraiment à la carte et au dossier documentaire, ou alors en le faisant à toute force au prix de contorsions, d'exagérations voire, de plus en plus, d'extrapolations que rien ne saurait justifier. C'est notamment ce qui se produit lors de l'entretien qui suit l'exposé du candidat. Rappelons enfin qu'il s'agit bien d'une épreuve de commentaire de documents impliquant une analyse de ces derniers. Une simple lecture des documents et de la carte devant le jury conduit souvent à une paraphrase plus ou moins maîtrisée. La succession, parfois fastidieuse, de « il y a » et de « on voit » ne saurait en effet tenir lieu d'analyse

Ainsi, rappelons quelques réflexes que les candidats doivent impérativement acquérir, et mettre en œuvre, le jour du concours.

Il faut d'abord lire le sujet. Il faut ensuite localiser précisément la région à partir de laquelle on va ensuite le traiter. La localisation se saurait se limiter à un simple relevé de coordonnées géographiques, a fortiori si le candidat n'est pas capable d'expliquer ensuite au jury en quoi la mention de la latitude peut être une causalité (en particulier sur les cartes ultramarines). Bien plus efficace et appréciée du jury est une mise en situations et en contextes géographiques plus qualitative de la carte (région naturelle, historique, économique... l'importance de l'une ou de l'autre pouvant varier selon le sujet proposé). L'atlas mis à disposition des candidats en salle

de préparation et en salle de passage est un outil précieux qui n'est pas toujours utilisé à bon escient. Lecture du sujet et précision de la localisation de la carte doivent permettre aux candidats de saisir rapidement l'intérêt d'associer un thème (le sujet) et un territoire (la carte), le dossier documentaire annexe précisant l'intérêt de cette association. De ce fait, c'est bien le sujet, la carte et le dossier qui combinés déterminent la problématique et le plan. Le jury a été assez surpris cette année de la répétition de plans types souvent assez mal adaptés et ne permettant pas d'évaluer la pertinence, l'à-propos et l'originalité du raisonnement du candidat. Tout sujet ne se prête en effet pas au 1) description ; 2) activités rurales ; 3) conflits (lesquels semblent prendre une importance démesurée, au risque de se substituer parfois à de simples co-présences).

Dans certaines prestations, le dossier documentaire a été insuffisamment exploité. Rappelons qu'il s'agit bien d'une épreuve de commentaire de documents et qu'au-delà des connaissances en géographie, le jury évalue la maîtrise de compétences directement associées à cet exercice. Ainsi, les candidats doivent travailler sur les sources : si les jugements de valeurs sur les unes et les autres sont rarement pertinents, s'interroger sur un extrait de candidature à un programme LEADER sur la signification que l'on peut lui donner est évidemment essentiel. Ainsi, les candidats doivent aussi prendre le temps de lire les documents et d'identifier au sein de la somme d'informations que l'on peut trouver dans certains d'entre eux, celles qui font sens et qu'il conviendra de mobiliser. Ainsi, enfin, les candidats ne doivent pas s'interdire de croiser les documents et de commenter l'un en fonction des informations extraites de l'autre. Ce travail de commentaire croisé / commentaire intégré est évidemment essentiel car c'est sur lui que repose le commentaire du document principal à commenter : la carte topographique.

Le commentaire de la carte topographique et la place à accorder à celle-ci dans le commentaire et l'exposé posent toujours problème à de nombreux candidats. Rappelons tout d'abord que la carte n'est pas un élément décoratif apposé au tableau : le candidat lors de son exposé ne doit pas hésiter à montrer précisément sur la carte les différents éléments sur lesquels il se fonde pour construire son commentaire. Trop souvent les candidats se contentent d'un ample geste de la main qui ne saurait avoir valeur démonstrative. Certains utilisent des post-it, parfois jusqu'à l'excès, sans jamais rien en faire pendant l'exposé. Ainsi, un candidat a-t-il pu évoquer l'agro-sylvo-pastoralisme sur une carte sans jamais montrer quels types de paysages visibles sur la carte permettaient de le démontrer.

Ces quelques remarques ne sont que des pistes devant attirer l'attention des candidats sur certains biais constatés lors de cette session en vue d'améliorer leurs prestations futures. C'est le but d'un tel rapport. Mais une fois encore, ces quelques lignes parfois critiques ne doivent pas masquer la satisfaction d'ensemble du jury face à des candidats qui dans leur immense majorité, et quel que soit leur réussite, ont pris la mesure de l'intérêt de cette épreuve et au-delà de l'intérêt d'un questionnement sur les dynamiques des espaces ruraux au sein desquels ils seront amenés à travailler dans les années à venir. Nous ne pouvons que nous en réjouir et les encourager à persister dans cette voie.